

ACTION URGENTE

BAHREÏN. UN DÉPUTÉ GRAVEMENT MALADE EST TOUJOURS HARCELÉ

Osama al Tamimi, un ancien député continuellement harcelé, de même que sa famille, par les forces de sécurité, a fait un accident vasculaire cérébral après avoir été arrêté le 6 août 2019 et a dû être hospitalisé. Libéré par la Direction des enquêtes criminelles le 11 août, il a tenté, le 16 août, de quitter Bahreïn pour Oman afin de s'y faire soigner. Les autorités aéroportuaires ne l'ont pas autorisé à embarquer, invoquant une interdiction de voyager. La police l'a ensuite convoqué au poste d'al Hoorah le 18 août 2019 ; comme son état de santé s'était encore aggravé, il a été immédiatement transféré à l'hôpital, où une insuffisance rénale a été diagnostiquée.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Ministre de l'Intérieur
Shaikh Rashid bin 'Abdullah Al Khalifa
Ministry of Interior
P.O. Box 13, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1723 2661
Twitter : @moi_Bahrain

Monsieur le Ministre,

Le 6 août 2019, après avoir été arrêté par les autorités, Osama Jaber Muhana al Tamimi, ancien parlementaire bahreïnite, a fait un accident vasculaire cérébral et a été hospitalisé au complexe médical de Salmaniya. Après sa libération, il a pris la décision de quitter l'hôpital pour se faire soigner dans le privé.

Le 11 août 2019, Osama al Tamimi a été libéré par la Direction des enquêtes criminelles. Aux premières heures du 16 août, il a tenté de quitter Bahreïn avec sa famille pour se rendre à Oman. Les autorités de l'aéroport international de Bahreïn les ont empêchés de partir, invoquant une interdiction de voyager imposée par le ministère public, en raison d'une enquête en cours sur des allégations de fraude. Le jour même, alors qu'il recevait des soins dans un établissement médical privé, la police a encerclé son domicile et a laissé à son intention une convocation au poste de police d'al Hoorah. Le 18 août, Osama al Tamimi, accompagné de son avocat, s'est rendu à cette convocation. Comme sa santé s'était dégradée, il n'a pas été interrogé et a été immédiatement transféré à nouveau, en ambulance, à l'hôpital. Une insuffisance rénale a été diagnostiquée, pour laquelle il reçoit actuellement des soins de dialyse dans une clinique privée. Son domicile est surveillé en permanence par des membres de la Sûreté de l'État, qui harcèlent les membres de sa famille. La police a de nouveau arrêté Osama al Tamimi le 29 août après sa sortie de clinique, et a indiqué qu'il serait interrogé par un expert en faux documents. Il a été libéré le lendemain. Amnesty International a de solides raisons de penser que l'enquête pour fraude menée à l'encontre d'Osama al Tamimi par la Direction des enquêtes criminelles pourrait être motivée par des considérations politiques.

Je vous prie instamment de mettre fin au harcèlement d'Osama al Tamimi et de sa famille et de garantir que, dans l'attente de son procès, son droit à une procédure régulière sera respecté, conformément aux normes internationales d'équité des procès. Je vous engage également à lever l'interdiction de voyager qui lui est imposée si sa santé requiert une prise en charge médicale spécialisée à l'étranger.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

[L'ancien député Osama Jaber Muhana al Tamimi](#) était connu pour ses franches critiques à l'égard du gouvernement bahreïnite lorsqu'il siégeait au Parlement, et comme l'un des rares parlementaires sunnites prêts à dénoncer la répression exercée par l'élite sunnite au pouvoir contre la population à majorité chiite. Depuis 2012, Osama Jaber Muhana al Tamimi fait l'objet d'actes de harcèlement imputables aux autorités gouvernementales et de fausses accusations publiées dans la presse liée au gouvernement ; par ailleurs, sa sécurité et ses entreprises personnelles ont été prises pour cible à plusieurs reprises, affaires qui n'ont toujours pas été élucidés. Le 6 août 2019, des membres de la Direction des enquêtes criminelles l'ont appréhendé à son domicile. La Direction des enquêtes criminelles a ensuite publié un communiqué annonçant son arrestation pour fraude.

Le 9 août, Osama al Tamimi a été aperçu, sous surveillance policière, au service des urgences du complexe médical de Salmaniya, un hôpital public. Le 11 août, sa famille a appris qu'il avait été victime d'un accident vasculaire cérébral et a été autorisée à lui rendre une courte visite, la première depuis son arrestation. Le même jour, la Direction des enquêtes criminelles l'a remis en liberté et, contre l'avis de sa famille et de ses médecins, Osama al Tamimi a décidé de quitter l'établissement et de se faire soigner dans le privé. Au cours des jours qui ont suivi, il a eu des saignements de nez à plusieurs reprises, ainsi que des difficultés à manger et à respirer. Le 15 août, alors qu'il était allé consulter son médecin à l'hôpital privé, en compagnie de son frère, des membres de la Direction des enquêtes criminelles se sont présentés à son domicile, exigeant de le voir, et ont effrayé sa famille. En conséquence, il a pris la décision de se rendre à l'étranger, à Oman dans un premier temps.

Aux premières heures du 16 août, les autorités de l'aéroport l'ont empêché de partir, ainsi que ses proches. Le même jour, alors qu'il recevait des soins dans un hôpital privé, des policiers ont encerclé son domicile, où ses enfants étaient seuls. Les policiers ont glissé sous la porte une convocation au poste de police d'al Hooraa pour le surlendemain et ont crié qu'ils reviendraient faire une descente si Osama al Tamimi ne s'y rendait pas. Le 18 août, après avoir rendu visite à son médecin, Osama al Tamimi, accompagné de son avocat, s'est présenté au poste de police. Cependant, au vu de son état de santé dégradé, la Direction des enquêtes criminelles a reporté l'interrogatoire et appelé une ambulance pour qu'il soit immédiatement transféré à l'hôpital de Salmaniya. Le 21 août, on a diagnostiqué une insuffisance rénale à Osama al Tamimi : un de ses reins ne fonctionne plus et l'autre seulement à 30 %. Le 25 août, il a subi sa première dialyse ; il est actuellement hospitalisé dans une clinique privée.

Depuis le 16 août 2019, des [agents de la Sûreté de l'État](#) encerclent régulièrement le domicile d'Osama al Tamimi, intimidant et harcelant les membres de sa famille, alors qu'il est hospitalisé et dans un état très grave. Le 29 août, la fille d'Osama al Tamimi a publié sur son compte Instagram le message suivant : « [Des policiers très nombreux sont en train de casser nos portes et mon père est à l'hôpital.](#) ». La police d'État est entrée chez eux, a envoyé tous les membres de la famille dans leurs chambres et a coupé l'électricité. Un des enfants d'Osama al Tamimi, âgé de trois ans, a perdu connaissance et a eu des problèmes respiratoires. Osama al Tamimi a alors décidé de sortir à nouveau de la clinique pour rejoindre les siens. Quand il est arrivé chez lui, la police était sur place et l'a de nouveau arrêté, disant qu'il serait interrogé par un expert en faux documents. Le lendemain, Osama al Tamimi a été libéré et sa famille l'a de nouveau emmené dans un établissement privé pour qu'il y soit soigné.

LANGUE(S) À PRIVILÉGER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : arabe ou anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 15 OCTOBRE 2019.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Osama Jaber Muhana al-Tamimi (il)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde11/0858/2019/fr/>